#### Le feuilleton de l'hiver : les débuts obscurs du patinage à la Vallée de Joux – et la suite de beaucoup mieux connue.

Le patin à glace, tout comme le ski, est d'origine nordique. Il apparaît de manière prouvée 1000 ans avant J.-C. Il n'aura pas l'heurt cependant d'être exporté vers le sud avant deux mille ans au moins, restant cantonné en ces solitudes glacées, utilisé comme moyen de déplacement, ou même déjà de loisirs, l'homme ayant toujours cherché à s'affranchir de temps à autre de ses occupations quotidiennes.

Il ne s'agissait alors que d'un engin primitif, os de renne taillé dans la forme que l'on estimait la meilleure et fixé au soulier avec des lanières de cuir. Les évolutions avec des patins de ce type devaient être autrement plus difficiles et plus aléatoires qu'avec nos actuels patins à lames d'acier.

En Europe occidentale, principalement en Angleterre et en Hollande, de nombreux écrits attestent de son utilisation dès la fin du XIIe siècle au moins, bien que certaines sources citent une origine plus ancienne, déjà à l'époque carolingienne (St-Denis, 741 après J.-C.).

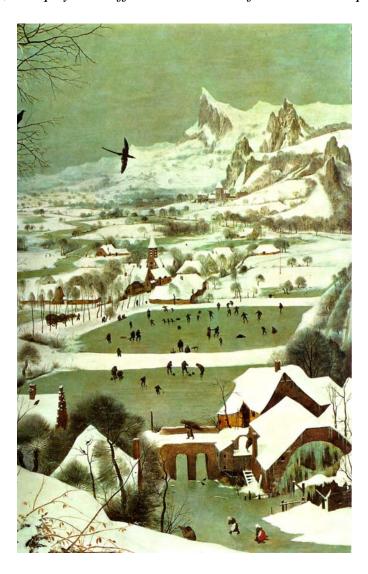
La première image qui nous soit connue, est une gravure représentant Lydwine Brugmann, la sainte patronne des patineurs aux Pays Bas. Elle est tirée de l'ouvrage : de Brugmann Vita Lydwina, 1498).



Mais pour nous ceux qui les premiers et avec le plus de succès ont magnifié l'usage courant du patin à glace, furent les peintres hollandais ou flamands dont les œuvres d'hiver sont innombrables. Il faut retenir en particulier Brueghel

l'ancien dont la peinture sur bois, Les chasseurs dans la neige, de 1565, est une réalisation inouïe, dont la beauté parfaite, mais surtout l'ambiance extraordinaire devrait nous faire partir illico presto pour aller contempler son original exposé au Kunsthistorisches Museum à Vienne. On y resterait un jour plein à admirer cette œuvre fascinante. On a pu lire à son sujet :

Ce qui compte c'est la beauté sublime de cette peinture au coloris très sobre, blanc-noir-gris, une des compositions les plus subtiles et expressives, d'une étonnante perfection formelle : de l'impeccable arabesque des arbres nus à l'ampleur spatiale du paysage neigeux mesurée par le vol d'un oiseau ; de la courbe du rythme de la composition épousant celle du terrain dans sa descente vers les étangs gelés où s'agite la foule menue des patineurs, à la fatigue silencieuse des chasseurs ; et du groupe raffiné des chiens imprimés sur le blanc froid de la neige, aux paysans affairés autour du feu en arrière plan<sup>1</sup>.



-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Bruegel l'Ancien, Les classiques de l'art, Flammarion 1968, p. 102

C'est une peinture si magique en fait, que qui l'a contemplée étant d'ici, ne saurait plus jamais voir le lac le Joux gelé avec, les beaux jours, sa foule des patineurs, sans la superposer à ce spectacle heureux.

On ne peut qu'envier ainsi les populations de ces pays du nord qui se donnaient à fond au patinage, spectacles apaisants montrant bourgeois et bourgeoises évoluant avec aisance sur les canaux situés à proximité même des habitations. On ne peut que faire cette constatation : tandis qu'ils patinent, et les femmes ne sont pas en reste pour goûter à ce sport désormais de longue tradition, ils sont heureux. Ils jouissent ! Ils voient enfin la vie s'ouvrir devant eux qu'il ne reste plus qu'à prendre à pleines mains !

Heureux Hollandais et Hollandaises donc. Au cœur du XVIe siècle, plus encore du XVIIe.

Et que se passait-il alors à la Vallée, en ce temps-là, et surtout quand nos lacs étaient gelés ?

Il n'y aucune chance pour que le patinage y ait été déjà connu. Il faudra attendre longtemps encore. La glace n'était donc d'aucune manière liée à un sport quelconque. On la servait par contre pour se déplacer, ou même pour effectuer des transports divers, soit en considérant qu'il y avait-là un raccourci possible, du Rocheray aux Bioux par exemple, soit qu'il était alors faisable de traîner les bois des côtes du Revers de l'autre côté du lac, et en route pour les scieries de l'Abbaye.

Nos grands maîtres les Bernois n'étaient pas quant à eux des amateurs de glace. Ils voyaient au contraire avec peine ces activités lacustres qui n'étaient jamais sans risques, avec des noyades régulières. C'est la raison pour laquelle ils publièrent l'avis que voici :

Amedée de Diesbach ballif de Romainmôtier, Aux trois communes de la Vallée du lac de Joux, salut ;

Comme il pourrait arriver des malheureux par le moyen des personnes qui se pourraient mettre à traverser le lac tant à pied qu'à cheval aussi bien qu'avec chars et autres voitures présentement que les neiges et glaces se fondent. C'est pourquoi nous avons trouvé à propos pour prévenir les malheurs qui pourraient arriver, de défendre par les présentes à toutes personnes de rière la Vallée de se mettre sur le lac comme que ce soit à peine de châtiment à ceux qu'on y pourrait voir. Ordonnons et commandons aux gouverneurs des dites 3 communes d'ouvrir les grands chemins à l'entour du lac d'une manière qu'on y puisse passer et repasser librement avec toutes sortes de voitures, et cela au plus tôt possible et sans délai. Nous défendons aussi que personne n'ait à jeter dans le lac aucune charogne comme cela se faisait ci-devant, à peine des bamps et châtiments qui seront infligés aux transgresseurs. Et pour que personne n'en puisse prétexter d'ignorance, les présentes seront lues à la sortie de la prédication dimanche prochain dans les 3 églises de la dite Vallée.

Rien ne transparaît, outre cette injonction, des activités de nos Combiers lors des périodes hivernales sur ou à proximité des glaces de nos lacs.

De patin, selon toute vraisemblance, pas question. Les pays du nord de l'Europe sont loin et leur influence sur nos mœurs est faible voire nulle. A moins bien entendu qu'un de nos soldats ayant été en activité dans les régiments suisses guerroyant en ces lieux, ait assisté au patinage des bourgeois hollandais et n'en ait parlé plus tard aux compatriotes restés au pays. Sans que cela n'introduise forcément une mise en application de tels loisirs. Certes, toutes les conditions étaient réunies, climat continental, glaces abondantes en mauvaise saison, mais il y a loin de conditions idéales à une introduction de coutumes extérieures.

Dans un bel article sur la famille Le Coultre : Histoire de la Grande Maison, on a pu découvrir quelques propos sur la fabrication des patins. Ainsi, traitant de la forge originelle :

Comme dans de nombreuses fermes environnantes, cette forge avait servi à réparer les outils aratoires, les chars et les traîneaux. L'on y avait fabriqué des haches, des fourches, des serpes, des tuyaux, des fers à cheval, des couteaux. Et même des lames de patins à glace pour les joies de l'hiver sur le lac gelé<sup>3</sup>!

Nous sommes là à l'époque d'Abraham-Jospeph Le Coultre, ou de son fils Jaques-David (1781-1850), père de notre célèbre Antoine Le Coultre, l'inventeur du millionomètre<sup>4</sup>. Malheureusement aucune référence n'est donnée quant à cette information que nous sommes obligé de mettre entre parenthèse jusqu'au jour où les documents originaux permettront de la considérer comme fiable.

Nous voici donc en pleine interrogation sur ces débuts du patinage à la Vallée de Joux. Mis à part cette note, aucune pièce authentique ne nous permet d'avoir la certitude que l'on patinait déjà à cette époque.

Une heureuse trouvaille dans les archives de la paroisse de l'Abbaye va nous tirer quelque peu d'affaire. Des papiers divers concernent les deux incendies qui ravagèrent le village du Pont la nuit du 6 au 7 octobre 1842, et le 19 novembre de la même année, le premier dans le quartier de la Truite, le second à occident du Grand Toit actuel, avec ici la destruction de deux maisons. C'est dans le cadre de ce dernier sinistre que Georges Rochat établit, naturellement de mémoire, puisque tous ces objets ont disparu dans l'incendie, la liste des linges,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> ACChenit, correspondance.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Tic-Tac no 105, décembre 2010. Le nom de l'auteur de l'article n'est malheureusement pas donné.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> En collaboration probable avec son frère Ulysse.

meubles, denrées et fourrages qu'il possédait. Parmi ceux-ci, et à la suite de plusieurs clochettes et carrées soit sonnailles avec des courroies :

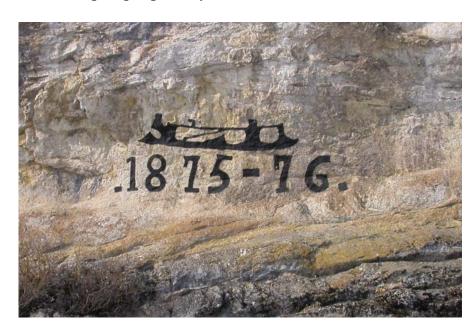
Des patins, des cercles pour la neige avec les courroies<sup>5</sup>.

C'est notre première annotation combière en rapport avec le patinage. L'écriture est doublement intéressante, puisqu'elle fait aussi état de cercles pour la neige, c'est-à-dire tout simplement de raquettes. Ainsi donc l'hiver, avant l'usage du ski introduit à la fin du siècle, on s'en allait promener avec ces engins qui allaient disparaître presque tout à fait de l'usage courant pour retrouver ces dernières années un regain d'intérêt surprenant.

Aucun des autres sinistrés ne signale des patins. Faut-il croire que de tels objets n'étaient pas encore nombreux et que seuls quelques rares privilégiés, l'hiver, s'en allaient à la rencontre des glaces du lac de Joux ? On ne saurait le dire.

Toujours est-il que voilà une première preuve qu'il convient de noter noir sur blanc.

Passent les années et les décennies. En 1876 les frères Le Coultre de la Golisse, Benjamin et Elie, dessinent sur les roches du Revers, droit en face du village de l'Abbaye, un immense patin. Celui-ci, tout noir, ressort admirablement sur les roches de couleur jaune ocre de ce bord occidental du Lac de Joux. Une « fresque » que tout le monde admire désormais quand la glace est solide et que l'on passe à proximité de ces lieux désignés désormais par ce nom très local et quelque part mystérieux : Le Patin!



Qu'il est beau, notre patin. Celui-ci fort heureusement rafraîchi il y a quelques dix ans par des bénévoles soigneux. Au fait, combien de kilos de peinture pour un tel travail ?

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Archives de la paroisse de l'Abbaye, APA52, 1842.



Le certificat des frères Le Coultre.

D'aucuns désormais attribuèrent un sens étonnant à cette peinture, affirmant que la base de la lame du patin correspondait au niveau du lac lors de la saison d'hiver 1875-1876. Hormis que le lac n'atteignit jamais cette hauteur dans les derniers siècles de notre histoire, il se trouve qu'il n'y eut aucune inondation ces années-là<sup>6</sup>. En réalité Le Patin fut peint par les frères Le Coultre enthousiasmés par l'introduction du patin à lame d'acier sur le lac de Joux, nouveau modèle qui allait permettre des performances autrement plus convaincantes que celles autorisées par les vétustes lames de fer ordinaire. Cette information fournie par la FAVJ dans son numéro du 23 novembre 1911, dans un article nécrologique retraçant le parcours professionnel de Benjamin Le Coultre qui venait de décéder :

« Ami des sports, il fut l'un des premiers qui en 1877 mirent en honneur les patins d'acier dont un souvenir est peint sur la roche située en face du village de l'Abbaye et qui a pris dès lors nom « Le Patin ».

L'œuvre fut dignement signée : B.L.C. 17.5.76 (date probable du jour où fut peint le patin), pour Benjamin Le Coultre, et E.L.C., 76, pour Elie LeCoultre, celui qui allait devenir le grand patron de l'entreprise de même nom.

Les deux frères devaient être véritablement des enragés du patin. Comme nombre de ressortissants de la Golisse par ailleurs. A cet égard l'on a pu recueillir le témoignage de l'une des habitantes actuelles du quartier de l'Arcadie qui nous racontait que de son temps, lorsque la glace était belle, l'on patinait le matin déjà, que l'on retournait sur le lac pour une bonne partie de l'après-midi, et qu'en plus, l'on s'y rendait encore en soirée quand il y avait la pleine lune. Des mordus comme on n'en fait plus <sup>7</sup>!

Donc le patin était l'apanage des gens de l'extrémité amont du lac, là où probablement le lac, en raison de sa faible profondeur d'eau, gelait en premier.

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Des inondations ont été signalées en 1571, 1600, 1751, 1817, 1863, 1867, 1883, mars 1888 et octobre 1899. René Meylan, la Vallée de Joux, 1929, p. 70.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Mis à part quelques « égarés » du Séchey, des Charbonnières ou du Pont!

### SPORTIFS EN COMPLET-VESTON

ou comment on traversait le lac de Joux en 1907



Un abonné, M. Ed. Le Coultre-Berthod, nous envoie cette charmante photographie accompagnée d'une lettre dont voici quelques extraits:

« Voici une photo prise sur le lac de Joux, durant l'hiver 1907 ou 1908. Remarquez la pureté de la glace. On reconnaît à gauche, le docteur H. Pellis, de Lausanne, coiffé de la casquette de Zofingue, tout à droite, Eugène Aubert, le sympathique garde du lac appuyé sur sa « pique ». Les autres personnes me sont toutes connues mais n'intéressent plus personne en 1964.

» C'était le bon temps. Et si nous n'avions pas, à cette époque, la tenue et la paire de patins canadiens du sportif d'aujourd'hui, nous avions cependant beaucoup de plaisir à faire la traversée du Rocheray au Pont où un bon g nous remettait de nos fatigues. »

Merci à cet aimable correspondant.

Une photo et une légende, le tout paru dans la FAL des années soixante, témoignent de cet engouement.

Que connaissaient aussi bien entendu tous les riverains du lac, Bioux et Abbaye, plus encore les ressortissants du Pont qui, à l'instar des Combiers de l'autre bout, avaient fait du patin un véritable culte. La plus ancienne photo de patinage que nous connaissions, de 1889 probablement, le prouve de manière évidente : au Pont, quand c'est l'heure, on patine et plus personne ne reste à la maison.



Pas de quai (achèvement en 1903), mais une grève naturelle où les habitants déposent leur chenit! L'église est encore à cette époque au milieu du village!

Mais si le lac de Joux constituait désormais une patinoire privilégiée, par contre le lac Brenet demeurait moins couru en vertu de la crainte que l'on a toujours eu quant à ce plan d'eau en raison de la présence, d'une part autrefois des entonnoirs, et d'autre part actuellement de l'effet « décongelant » du canal de la Goille ou plus encore de ce que l'on nomme la prise d'eau. Lac par ailleurs aujourd'hui interdit au public pour cause de non piquetage.

Grands lacs qui gelaient tardivement, ce qui permettait à tous les patineurs de se faire les dents sur le lac Ter, plus tôt encore dans la saison, sur les gouilles d'eau existantes que l'on connaissait depuis l'extraction intensive de la tourbe, au Campe, aux Cruilles, par exemple, ou en d'autres lieux où des étangs peuvent se créer de manière intermittente, comme à la Gouille à Sapi ou au Creux aux Bots, sur le Chenit, du côté occidental, au pied du noir Risoud. L'affluence que l'on pouvait y découvrir les belles journées de glace, prouve véritablement que chacun de la Vallée, dès que les conditions le permettaient, s'adonnait au patinage avec le plus grand bonheur.



Les jeunes du Lieu se rendaient volontiers au Lac Ter où ils pouvaient se défouler tout à loisir.



« Le dimanche, au Creux aux Bots, l'on y patinait au son de l'accordéon et l'on y dégustait des marrons chauds ». (Photo et commentaires Eugène Vidoudez). On ignore la signification du nom.

Mais revenons à notre lac de Joux, la plus grande patinoire naturelle de Suisse, dit-on avec une légitime fierté!

L'engouement pour le patin devait en toute logique donner lieu à une ou plusieurs sociétés. Ainsi naquit, en décembre 1886, le Club des patineurs de la Vallée de Joux. L'assemblée constitutive se réunit le dimanche 12 de ce mois-ci à l'Hôtel de Ville au Sentier. Deux objets étaient à l'ordre du jour : 10 Question d'un bateau à vapeur pour établir un service régulier sur le lac de Joux 20 Du patinage comme agrément et sécurité.

Il convient de retrouver dans quelles conditions et avec quels buts pourrait être créé le Club des patineurs :

Après quelques instants d'intervalle, le 2me objet à l'ordre du jour, soit le patinage, a été introduit et immédiatement la discussion est intervenue. Il a été démontré qu'un Club de patineurs des lacs de Joux serait d'une grande utilité, vu que son programme devait comporter d'allier l'utile et l'agréable, savoir prendre les mesures nécessaires pour prévenir tout accident et agrémenter le patinage par les moyens à sa disposition. Le Club aurait une administration générale et se subdiviserait en sections qui auraient elles aussi leur organisation privée, de cette façon chaque endroit pourra créer une section qui se développerait suivant le désir de ses membres.

Les plus grandes facilités seraient accordées pour l'entrée et la sortie du Club, puisque le beau sexe est instamment prié de s'en faire recevoir.

Les contributions annuelles seront des plus restreintes et ne pourront être supérieures à 1 fr. par année, il est fort possible qu'elles n'atteindront souvent pas ce chiffre.

Un point important à signaler est celui de l'emploi des fonds de la société. Les contributions serviront exclusivement à l'agrément du patinage tandis que le programme comporte que les frais occasionnés par les mesures obligatoires de sécurité à prendre seraient à demander aux communes, l'obligation des membres du Club des patineurs se bornerait donc à une action de dévouement et d'organisation.

Chaque membre du Club porterait une insigne qui pourra être une épingle dans le genre des vélo-club, ou un ruban, suivant la décision des clubistes, et tout membre sera tenu de se dévouer pour aider et faciliter les patineurs étrangers et prévenir les accidents par des conseils.

Que chacun se représente un accident un beau jour de patinage, quelle affliction pour la famille et quels regrets les patineurs n'auraient-ils pas de n'avoir pas pris l'initiative auparavant, aussi est-il à espérer que tout patineur voudra faire partie du Club et que nos nombreux amis du canton de Vaud ainsi que des cantons voisins, viendront faire leur partie de patinage sans aucune appréhension, car ils seront sûrs de trouver toutes les mesures prises pour leur sécurité et de même pour leur agrément.

Suivent les noms des membres de la commission, dont bien entendu notre célèbre Benjamin Le Coultre, le plus mordu de tous - il deviendra par ailleurs président provisoire - et les projets de statuts.

En fait l'assemblée constitutive eut lieu de manière officielle le dimanche 26 décembre. Ce jour-là l'assemblée s'était séparée avec 72 membres inscrits, dans lesquels on comptait 12 personnes du beau sexe, comme l'on s'exprimait alors.

En cette première année d'activité, début 1887, le lac ne présenta malheureusement pas les conditions idéales pour le patin, avec 20 centimètres de neige. Pourtant bientôt, le mardi 18 janvier, l'état de la glace permettait la première course attelée et en ligne directe entre la Golisse et le Pont. Et bientôt, la glace atteignait l'épaisseur de 45 cm et présentait une limpidité et une dureté extraordinaires. Le chroniqueur estimait même qu'une locomotive du Pont-Vallorbes aurait pu longer le lac sans s'enfoncer, tant était grande selon lui la résistance qu'une telle épaisseur de glace pouvait présenter. Le même donnait diverses explications sur les phénomènes liés à la congélation des eaux du lac, comme :

Chaque soir et matin des bruits assez forts se font entendre, ils sont très probablement produits par la dilatation de la glace qui tend à augmenter le jour et diminuer la nuit. Le fait s'explique par l'affinité que la glace possède pour absorber l'humidité de l'air qui se trouve immédiatement au dessus d'elle et la fait augmenter de volume. Ce phénomène est très peu apparent sur un petit espace, mais appliqué sur 10 kilomètres carrés, il devient très sensible et intéressant. Le fait qui prouve que la démonstration ci-dessus est fondée, c'est que dès que la glace est recouverte de neige, les bruits cessent complètement.

Comme il y avait toujours de la neige en surface, le Club des patineurs un certain dimanche, avait passé le triangle possédé par la société jusqu'au milieu du lac. Un grand sapin avait été planté en cet endroit où les patineurs et patineuses pouvaient trouver une tasse de thé bien chaud, un sérieux réconfortant contre les airs âpres et froids qui n'avaient cessé de régner ce jourlà.

On le voit, une organisation à la mesure des désirs du public. La FAVJ se faisait volontiers l'écho de l'état du lac et des actions entreprises par le Club des patineurs et son dynamique comité. Celui-ci comptait même organiser une course de traîneaux du Sentier au Pont, aller et retour. On ne sait si celle-ci eut lieu, sachant la versatilité du climat en notre haute combe.

On en arriva enfin, à la création d'un insigne, un patin Halifax, dans lequel s'enlace un C majuscule et le tout monté en épingle et confectionné en beau nickel blanc.



Si réellement cet insigne fut mis en fabrication, et l'on pressentait l'une ou l'autre de nos usines pour cette réalisation, on peut penser qu'il s'agit là aujourd'hui, pour les rares exemplaires que l'on pourrait encore trouver, d'une précieuse pièce de collection.

Mais apparemment ce Club plein d'ambitions, pour des raisons que nous ignorons, car il s'agirait toujours désormais d'assurer la sécurité sur le lac et d'offrir de bonnes conditions aux patineurs du dimanche, n'eut qu'une durée de vie éphémère. Pour preuve, le concours de patinage du 17 janvier 1897<sup>8</sup> ne fut par organisé par le Club des patineurs, mais par quelques membres de la Société fédérale de gymnastique du Sentier.

C'était un concours de vitesse entre le Rocheray et le Pont. Longueur 10 kilomètres. Inscription sur place à 1 ½ heure. Prix 50 cents. Départ du Rocheray à 2 heures précises. Le premier prix verrait l'attribution d'une paire de patins d'une valeur de 15.- le 2<sup>ème</sup> prix 4 bouteilles de vin vaudois, valeur 7.20, et le 3<sup>ème</sup> prix, un bâton à glace, d'une valeur de 3.- Un concours de vitesse serait aussi organisé entre le Pont et l'Abbaye.

Les résultats parurent dans la FAVJ du 21 janvier 1897, où l'on découvre avec stupéfaction, mais aussi avec une envie toute légitime, que le vainqueur, Fridolin Reymond du Sentier, avait parcouru la distance en 17 minutes et 11 secondes. Le dernier des concurrents était notre imprimeur Edward Dupuis, lui aussi du Sentier, qui avait avalé cette distance en 24 minutes et 52 secondes.

Pour quant au concours Pont-Abbaye et retour, distance 5 km, il avait été gagné par Jules Jaccard de Lausanne, en 9 minutes et 15 secondes. Il avait coiffé de peu le même et fougueux Fridolin qui franchirait la ligne d'arrivée 7 secondes plus tard!

On ignore la manière de chronométrer de l'époque. Probable que l'on partait à heure fixe, les deux chronos du départ et de l'arrivée ayant été accordés juste avant la compétition.

On va découvrir plus bas la création d'une Société de sauvetage. Mais point besoin n'était nécessaire de faire partie d'une organisation pour venir au secours de son prochain. A cet égard la magnifique action du menuisier Julien Meylan, du Sentier, mérite le souvenir. Elle fut rapportée en détail dans la FAVJ du 30 XII 1897 :

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Annoncé par le supplément no 2 de la Feuille d'Avis du 14 janvier 1897

#### Un sauvetage

Sentier, 26 décembre. – La tête du lac, couverte d'une glace unie comme un miroir offrait hier et aujourd'hui, un magnifique champ d'exercices aux amateurs de patinage. La glace a environ 10 cm. D'épaisseur et toute idée de danger doit être écartée. Cependant, ici et là, la croûte solide présente des solutions de continuité, recouvertes d'une très mince couche de glace et que les gens du pays évitent soigneusement. Ignorant le péril ou aveuglé par le soleil, M. Mollet, jeune ouvrier horloger très estimé dans la localité, a voulu traverser l'une de ces places dangereuses: immédiatement, il est tombé dans l'eau profonde de 2 mètres environ. A ses appels, de nombreux patineurs sont accourus, mais pas de perche, pas le moindre bout de planche pour lui porter secours. Sur ces entrefaites, arrive M. Julien Meylan, menuisier, au Sentier, qui, sans hésiter, enlève sa veste, et se jette résolument dans l'eau glacée; il réussit à attraper par sa pèlerine, le jeune Mollet déjà replié sur lui-même et ne se débattant plus. Mais la pèlerine, mal assujettie, se détache seule ; M. Meylan la rejette sur la glace et dans une seconde tentative parvient à accrocher le corps inerte et à l'amener sur l'eau. Le malheureux jeune homme ne donnait plus aucun signe de vie. M. Fitting, dentiste, aidé de quelques citoyens, lui a donné les premiers soins. Transporté rapidement chez M. Auguste Meylan, au Rocheray, M. Mollet n'a pas tardé à reprendre connaissance, et aujourd'hui son état est aussi satisfaisant que possible. M. A. Meylan, quoique malade, a généreusement mis son lit à disposition et fait tout ce qui était en son pouvoir pou ranimer le pauvre garçon.

Quant à M. Julien Meylan, nous croyons interpréter les sentiments de la population tout entière en lui adressant les hommages que méritent son courage et sa brillante conduite; marié et père de famille, M. Meylan n'a pas craint d'exposer sa propre vie pour sauver celle d'un inconnu pour lui.

On se souvient que le Club des patineurs avait pour ambitions de sécuriser le lac. Noble projet qui trouva une concrétisation avec la création d'une Société de sauvetage en 1898.

Il se trouvait en effet que les accidents étaient de plus en plus nombreux sur le lac, en rapport direct avec une fréquentation plus intensive par les patineurs de tous poils, et qu'il n'y avait plus de service de contrôle depuis la fin des activités du Club des patineurs que l'on évoque encore en ces termes :

Il fait observer qu'il n'est point question ici de relever le club des patineurs, qui avait été fondé il y a quelques années déjà, mais bien de créer un service de

sauvetage réellement utile et assurant la sécurité des patineurs sur notre lac, sans toutefois en assumer toutes les responsabilités<sup>9</sup>.

Les communes s'étaient engagées à soutenir cette nouvelle Société de sauvetage. On sait que celle-ci eut toujours des hauts et des bas, en fonction peut-être des événements locaux ou même internationaux. Mais ce que l'on peut dire aussi, c'est que l'idée de sécuriser les lacs, celui de Joux en particulier, était définitivement admise, et que l'on peut estimer que la garde actuelle des lacs n'est que la suite logique de cette première mise en place.

Edgar Rochat, tenancier de l'Hôtel de la Truite, avait pris la plume en mars 1898 pour exprimer sa vision des choses :

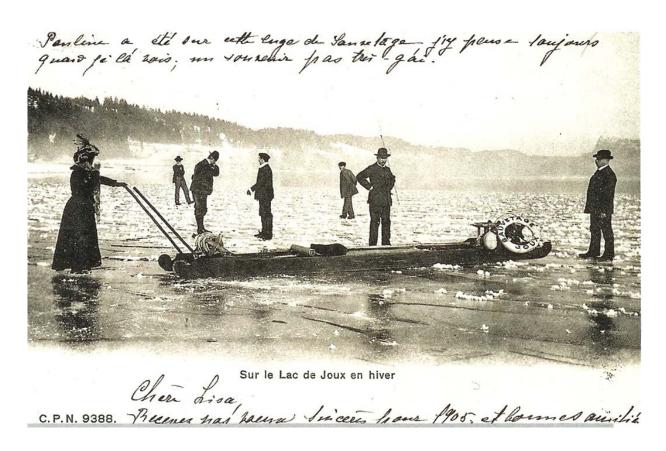
... Cette société avec tous ses rouages, ne serait peut-être qu'un feu de paille : rappelons-nous l'ancien « Club des patineurs » où la finance n'a pas mal circulé, et pour arriver à quoi ? à rien du tout. Il me semble que cette question de sauvetage devrait partir de l'initiative des communes et tendre à la formation d'une « garde du lac ».

Je m'explique : c'est au début de la congélation que le danger existe. Les lacs gèlent partiellement, presque chaque hiver, et les patineurs sont heureux de vite profiter d'un petit coin de glace. Là, n'est pas encore le grand danger, mais les jours suivants, à mesure que la glace se forme plus en avant, les patineurs peu expérimentés ou pas assez prudents, s'avancent en plein lac sur de la glace qui n'a souvent « qu'une nuit », et... un malheur est vite arrivé. Les fentes sont une seconde cause d'accidents pour ceux qui ne les connaissent pas parfaitement ou ne veulent pas se donner la peine d'en étudier la nature ; exemple : le terrible accident du 23 janvier.

Accidents sur le lac de Joux, été ou hiver, beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit d'ordinaire et dont les victimes au cours des âges suffiraient à remplir un cimetière de village.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> FAVJ du 3 mars 1898.



Le bel engin de la Société de sauvetage.

On trouve des traces de la Société de sauvetage dans la FAVJ, par exemple en 1905, en 1912, puis encore, alors qu'est imprimé un Règlement de police de la société de Sauvetage des lacs de Joux établi par les communes : L'Abbaye, Le Chenit et Le Lieu, en 1921.

Nul doute, ses activités sont désormais bien établies, et si des périodes purent peut-être voir un fléchissement de celles-ci, l'utilité d'un tel service est désormais prouvée et ne devrait plus disparaître.

La glace eut naturellement ses poètes, dont le ci-dessous qui nous offre une pièce d'anthologie :

## Ballade des Patineurs du Lac de Joux.

La bas, sous le ciel de Janvier

Que pas un muage me tache

Ces points moirs qu'on croit distinquer

Qui, sur le foms gris se detachent

sur le gris tendre d'un brouilfaroi

Que Phébris, artite, illumine

Ces points se morrant dans ce faroi.

Ce sout les Combiers qui patinent.

Sur une glace transparente
Montrant du lac les presonoleurs,
Traçant des lignes élégantes,
Bonelaire des "hrite on bien des "cours.
Du, Dh! Merveilles s'équilibre
Sur des courbes s'humeur badine
Unancent sans balancier, libres,
Ce sont les Combiers qui patinent.

Et ces comples honreux qui paassent Les bras et les regards croises du arrivent, vont et s'effaccid lu lugers profils inclines l'auc partout se régénérent. Les longs eris du la en colère les les la combiers qui parinent

Liveri.

Dh. Lac. ' gun'montres ton courroux!
Nous coincin tout quant to t'animed
tourgeser vouloir être jaloux
be mons, les Combiers qui partinent?
(10 Janua 1918)



Et elles sont belles, ces dames qui ont décidé depuis longtemps que la glace ne saurait appartenir qu'à ces Messieurs. En vérité, et on l'a vu depuis le début de notre article, elles patinèrent d'ancienne tradition, ici à la Vallée, dès le XIXe siècle, mais mieux encore dans les pays du nord dès le XVe siècle au moins, où les dessins et peintures témoignent volontiers de l'engouement formidable pour le patin d'agrément des habitants de ces lieux, hommes, femmes et enfants, eux tous confondus.



On patinait seul, ou par couple, avec cet exercice subtil qu'était la technique dite du balancier.



La carte postale, après avoir fait du Caprice un sujet de prédilection, allait intégrer le patinage dans ses productions.



L'une de ces fameuses « lithos » que les collectionneurs s'arrachent. Chose amusante, pour celle-ci, il existe une version avec patineurs, comme ci-dessous, et une autre sans. Vers 1900.

Mais l'usage du patin, immanquablement, allait déboucher sur la création de société d'un autre type, les hockey-club.

Deux de ceux-ci régnèrent en maître à la Vallée de Joux, le Hockey-Club Sentier, H.C.S, et le Hockey-Club Pont-Charbonnières, le HCPC de bonne mémoire. Les deux subsistèrent jusqu'à la création en 1967 d'un Hockey-Club Vallée de Joux, qui engloba les deux sociétés.

Jean-Paul Bolomey, alors chroniqueur régulier de la FAVJ, dans le no spécial 150<sup>e</sup> anniversaire de notre journal local, du jeudi 13 décembre 1990, donna un historique des hockey-club qu'il convient de retrouver aujourd'hui :

« Selon nos sources, le premier match de hockey, plus ou moins officiel, disputé à la Vallée l'a été en 1929, au Pont, sur le Lac de Joux. Il réunissait une brochette de Combiers, parmi lesquels figurait le Docteur James Rochat. Le lac Ter, le lac Brenet et le lac de Joux constituaient les surfaces de prédilection des hockeyeurs « en herbe ». A l'autre bout de la Vallée, les amateurs évoluaient aux abords du Rocheray. En 1939, l'emplacement actuel des terrains de tennis voyait la naissance de la première patinoire naturelle au Sentier, transférée rapidement sur la place de gymnastique. Puis les vaillants hockeyeurs

creusèrent un étang, alimenté, en cas de nécessité, par la fontaine du Lion d'or, détournée pour la circonstance, et ce, sur l'emplacement actuel de la patinoire. Les débuts du hockey: une aventure hors du commun soutenue par de nombreuses bonnes volontés. Le H.C. Sentier, ultérieurement rebaptisé Club des Patineurs du Sentier, naquit le 19 décembre 1945. Le H.C. Pont-Charbonnières lui emboîta le pas(tin), puisque les documents témoignent de sa fondation en date du 9 février 1946. Les deux clubs cohabitèrent tant bien que mal durant de nombreuses années. Il est vrai que les antagonismes étaient très forts entre les deux bouts à cette époque. Le H.C.P.C. dominait le C.P.S. d'une ligue. L'ouverture de la patinoire artificielle du sentier, le 17 novembre 1962, l'évolution du hockey et la concurrence d'autres clubs allaient se liguer et contraindre les deux sociétés à s'associer. Une fusion enfantée dans la douleur, mais bienheureuse cependant dans les faits, s'effectua le 28 avril 1967 à l'enseigne du Hockey-Club Vallée de Joux. A l'époque, la réalisation d'une surface de glace sur la terre ferme relevait en quelque sorte des douze travaux d'Hercule. D'abord, il fallait tasser et damer la neige à l'aide de skis. Seconde opération : l'arrosage qui se déroulait de nuit, bien entendu. Puis l'entretien, la répétition de ces gestes occasionnée par les caprices de la météo occupaient une large part des énergies des volontaires acharnés. Lorsque les compétitions se déroulaient sur le lac, il s'avérait nécessaire de déplacer les bandes et le rink régulièrement. Bien sûr, lorsque le cœur y est, tout semble plus aisé... Mais affirmer que tout ne fut pas toujours rose relève d'un doux euphémisme...!»



Coupe Rossier 14 janvier 1951 - HCP - Payerne 1:2 Debout de g à d : Benjamin Rochat, "Zoupi" Rochat, Jean Muller, Gilbert Lugrin, René Meylan, J.-Pierre Meylan, 1er rang : , Raymond Rochat, Robert Rochat, Rilou, Ermino Albertano, Pascal Locatelli.

Le Hockey-Club Pont-Charbonnières, alors sans patinoire, ni naturelle ni artificielle, s'activait sur le lac de Joux dont la glace était entretenue à l'aide d'une moto-pompe. La belle époque, quoi ! Et des gaillards solides qui ont tous malheureusement, passé de l'autre côté de la bande...



Patinoire de la place de gymn. du Sentier vers 1946-47

Il en était de même pour les vaillants hockeyeurs du H.C.S.

Il ne nous reste plus qu'à dire maintenant que la glace du lac de Joux n'a aujourd'hui rien perdu de son attrait, et que même régulièrement, quand elle est praticable, les mass-médias en font état. En témoignent trois manchettes de 24 Heures de la fin de 2007 et du début de 2008. Entre les trois elles fixent une période de patinage bien courte. Il se peut cependant que les conditions purent s'améliorer par la suite et que l'on put remettre un pied sur la glace. Ce qui permettrait à chacun et chacune et pour quelques semaines encore, de retrouver la magie incomparable de la glace, et au final quelque qualité que celle-ci ait pu avoir désormais, goûter à l'essentiel qui est d'être sur le lac gelé, et plus encore d'y goûter le bonheur le plus parfait.

Bon patinage de l'hiver 2014 à toutes et à tous, et avec nos excuses pour les dernières petites fautes qui pourraient rester dans ce gros pavé sur le patinage à la Vallée de Joux.

Les Charbonnières, le 20 décembre 2013 :

Rémy Rochat

Le 22 dec. 2007



LACDEJOUX

# lest temps de sortir les patins

GRAND CONCOURS DE NOËL Aujourd'hui: Fr. 1000.- à gagner!

Les deux manchettes suivantes furent : Lac de Joux – Neuf kilomètres carrés de patinoire (de la fin décembre 2007), et Lac de Joux – La pluie oblige à ranger les patins (du 8 janvier 2008).



Et que dire de plus ?